



Info Délits

Commune de Prangins

Octobre 2015

No 10



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, sgtm Christian Lambiel, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 941 05 46 - Fax : 021 557 96 25

christian.lambiel@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Où	Endroit	Modus
			Rien à signaler durant cette période

Autres délits

Dommages à la propriété		Vol par effraction dans des véhicules	
Vol sans effraction dans des véhicules		Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle		Vol de cycle	
Vol / Vol simple	1	Vol à la tire	
Vol à l'astuce		Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché		Vol d'usage	2

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : christian.lambiel@vd.ch

Conseil du mois :

Résumé très succinct d'une étude sur le comportement des cambrioleurs (l'étude mentionne d'autres éléments de décision).

Une étude criminelle a été faite auprès de deux groupes de personnes. L'un était composé de cambrioleurs et l'autre, appelé pour la circonstance « groupe de contrôle », de non-cambrioleurs. L'étude devait permettre de comprendre ce qui pouvait inciter les intéressés à commettre un cambriolage.

La méthode consistait, dans un premier temps, à présenter des photographies de maisons et de demander ce qui motivait à cambrioler ou non et ce qui était attractif ou dissuasif. Le second test montrait sur certaines photos des changements sur les éléments physiques et environnementaux.

Quelques résultats :

Les cambrioleurs étaient significativement plus aptes à reconnaître certains événements qui avaient changé lors du second test. Ces résultats montrent l'importance de l'expérience dans les explications de la prise de décision des cambrioleurs. Il est clair que les habitations semblant inoccupées et facilement accessibles sont des cibles attrayantes pour les deux groupes de personnes. Il est intéressant de noter que la présence d'un chien ou l'installation d'une alarme semblent être un facteur protecteur, mais pas autant que des signes de présence dans la maison. En outre, il est intéressant de voir que la présence d'une seconde serrure était un facteur démotivant pour le groupe contrôle mais très peu pour le groupe des cambrioleurs.

Cette étude démontre, entre autres, clairement que les cambrioleurs de l'échantillon basent leur décision sur des éléments et indices environnementaux. Les deux groupes observent beaucoup les signes d'occupation, par **exemple une auto garée devant le domicile, de la lumière et du bruit à l'intérieur du logement**, et peu la présence d'un système de fermeture supplémentaire.

(Criminal expertise and offender decision making : experimental study of the target selection process in residential burglary ; Richard Wright, Robert H. Logie et Scott H. Decker, 1995)

L'étude en question met en évidence l'importance de simuler une présence à son domicile. Notre conseil du mois d'octobre dernier est donc d'actualité !

Conseils

- Fermez systématiquement à clé votre habitation, que vous soyez chez vous ou non !
- Ne laissez jamais vos fenêtres et portes-fenêtres en "imposte" pendant vos absences (même pour un court instant).

Laissez de l'éclairage dans la maison, raccordé à des minuteries (dès 16h00 entre octobre et février), afin de simuler une présence (autres simulateurs de présence : radio, TV). Utilisez des lampes économiques qui ne chauffent pas et qui ne consomment que peu d'énergie.

Lambiel sgtm